

Publifin n'a aucune intention de se séparer de Moreau et consorts

■ L'intercommunale le précise dans son dernier rapport. Par ailleurs, une motion votée à l'unanimité appelle à sortir les Éditions de l'Avenir de Nethys.

Il aura fallu quatre mois pour que le quatrième rapport de Publifin – il date de juillet 2018 – parvienne aux députés wallons. Il n'en aura fallu qu'un seul pour que le cinquième fasse le même chemin. On se rappellera que l'intercommunale liégeoise avait décidé, contrairement aux recommandations de la commission d'enquête Publifin/Nethys, de transmettre son rapport trimestriel à la seule ministre de tutelle, Valérie De Bue (MR). C'est donc cette dernière, qui, mercredi matin, a transmis ces deux rapports aux parlementaires wallons.

La Libre a pu les consulter. Que faut-il en retenir? C'est surtout dans le cinquième rapport que l'on trouve le plus de choses intéressantes.

Sept recommandations de la commission sont qualifiées par le conseil d'administration de l'intercommunale en ces termes: "Pas de volonté actuelle de mise en œuvre." On épinglera, en premier lieu, les deux recommandations qui visent le management de Nethys. À savoir, Stéphane Moreau, Pol Heyse, Bénédicte Bayer, etc. Les recommandations que Publifin

indique ne pas vouloir appliquer pour le moment disent ceci: "Engager le conseil d'administration de Nethys à renouveler son comité de direction" et "Écarter les personnes dont la responsabilité est engagée dans les manquements et dysfonctionnements identifiés dans le présent rapport des organes de l'ensemble des filiales du Groupe Publifin."

Les arguments avancés par Publifin sont toujours les mêmes. À savoir: "L'audit du gouvernement wallon a mentionné que le comité de direction était compétent, entrepreneurial et complémentaire. Cela étant, le maintien ou non du comité de direction de Nethys fait partie de la réflexion qui est menée à la suite des conclusions de l'étude McKinsey".

Il en est de même pour la 30^e recommandation de la commission d'enquête qui demande à Publifin de prévoir "la création systématique d'un comité d'audit émanant du conseil d'administration de l'intercommunale maison mère ainsi que la création d'un département d'audit au sein de l'intercommunale maison mère". Publifin répond qu'"il existe un comité d'audit qui se réunit deux fois par an, mais pas de département d'audit au sein de Publifin (la création d'un département d'audit au sein de Publifin est en discussion)".

Enfin, on pourrait encore

épingler le fait que Publifin n'a toujours pas transmis son projet de nouveau périmètre d'activité pour le groupe qui doit notamment prévoir la cession éventuelle de certaines participations. C'est surtout ce retard qui commence à agacer le gouvernement wallon. Et qui a provoqué l'envoi, mardi, par la ministre De Bue (MR) d'une mise en demeure à l'intercommunale qui a jusqu'au 15 décembre pour s'exécuter.

La ministre instruit

Par ailleurs, on apprenait, mercredi en séance plénière du Parlement wallon que la ministre avait rencontré l'AJP (Association des journalistes professionnels) qui lui avait demandé d'user de son pouvoir de tutelle pour bloquer le plan social aux Éditions de l'Avenir (filiale de Nethys). La ministre avance à pas de loup. Elle a annoncé avoir lancé une instruction de ce dossier. "Une instruction ne suspend pas le plan social." Elle n'a en revanche pas donné de délai pour terminer son instruction, attendant, manifestement, que le conseil d'administration de Publifin se saisisse du dossier.

Stéphane Tassin

Sept recommandations de la commission d'enquête Publifin/Nethys ne sont pas mises en œuvre.

Le Parlement wallon se positionne

Une motion votée à l'unanimité (CDH, PS, MR et Écolo) pour sortir les Éditions de l'Avenir de Nethys

Vote. Le CDH, le PS, le MR et Écolo ont voté, mercredi, une motion demandant au ministre-Président wallon, Willy Borsus (MR), de mettre en œuvre la sortie des Éditions de l'Avenir de Publifin/Nethys. Les quatre partis demandent aussi à Willy Borsus "*d'examiner les possibilités permettant aux Éditions de l'Avenir de poursuivre leur mission d'information*".

Concrètement, il s'agit d'analyser toutes les possibilités de reprise de *L'Avenir*, par un portage temporaire, par une analyse de l'offre faite par IPM (qui édite *La Libre* et *La DH*) ou "*par toute autre alternative*". Cette motion sous-entend aussi qu'il est nécessaire de bloquer le plan social mis en place au sein des Éditions de l'Avenir.

Le chef de groupe CDH, Dimitri Fourny, a appelé la majorité à la province de Liège (PS-MR) et les communes actionnaires de l'intercommunale à bloquer le plan social mis en place aux Éditions de l'Avenir.

La ministre De Bue avait, en début de séance plénière, demandé au "*PS liégeois*" d'agir dans ce sens. **S.Ta.**